

Déclarez vos revenus et votre fortune directement sur Internet:

- > **www.taxme.ch**
> TaxMe online > Démarrer
- > Vous trouverez vos **codes d'identification sur la lettre** annonçant la déclaration d'impôt.
- > Si vous avez déjà utilisé TaxMe online l'an dernier, votre déclaration d'impôt est **pré-remplie (données d'identité et renseignements récurrents)**. Vous pouvez la compléter en affichant en même temps votre précédente déclaration à l'écran.
- > Vous pouvez **quitter l'application à tout moment** et la **rouvrir plus tard sans perdre aucune donnée**.
- > Ce n'est que lorsque votre commune aura scanné votre déclaration de validation que l'Intendance des impôts aura accès à votre déclaration d'impôt.
- > La sécurité des données est constamment garantie par cryptage.

Testez TaxMe online en **mode démo!**

TaxMe online peut aussi être utilisé pour établir la déclaration d'une **personne morale** ou d'une **association**.

Vous ne voulez pas être connecté-e à Internet pendant que vous établissez votre déclaration? **www.taxme.ch**
> TaxMe offline personnes physiques

Petites vidéos expliquant les rubriques de TaxMe online.
www.taxme.ch > TaxMe online tour

Sur simple inscription à **BE-Login**, le cyberportail du gouvernement du canton de Berne, vous disposez d'un espace personnel sécurisé avec des services fiscaux pratiques:

- > **déclarer en ligne** vos revenus et votre fortune **dès le mois de janvier**, sans avoir à attendre les identifiants communiqués avec la lettre annonçant la déclaration d'impôt;
- > **accès** permanent aux services en ligne, **de n'importe où**;
- > possibilité permanente de **consulter** votre dossier fiscal (bordereaux, taxations, règlements, paiements anticipés, etc.);
- > déposer des **justificatifs** en ligne;
- > former **réclamation** en ligne;
- > établir et gérer la **déclaration d'impôt d'une ou plusieurs autres personnes**.

Renseignements complémentaires et inscription: **www.taxme.ch**
> BE-Login

